



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/WP/208
17 novembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de travail du cadre stratégique
et du budget-programme

Cinquante-deuxième session

Genève, 26-30 janvier 2009
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du programme de travail: projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011.
4. Rapport intérimaire sur le financement de la participation d'experts de pays en développement et de pays en transition aux réunions d'experts intergouvernementales de la CNUCED.
5. Ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

II. Annotations

Point 1. Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président/Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa cinquante-deuxième session sera le représentant de l'un des États membres de la liste A (Afrique), et le Vice-Président/Rapporteur celui d'un État membre de la liste C.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-deuxième session, reproduit dans la section I plus haut.

Documentation

TD/B/WP/208 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3. Examen du programme de travail: projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011

3. À la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED IX), les États membres de la CNUCED ont invité le Secrétaire général de la CNUCED «à tenir des consultations avec le Groupe de travail au cours de la préparation du programme de travail et du budget à un stade aussi précoce que possible» (TD/377). Le Groupe de travail sera donc saisi du premier projet de programme de travail de la CNUCED pour l'exercice biennal 2010-2011, établi en conformité avec les instructions du Secrétaire général de l'ONU.

Documentation

TD/B/WP/L.135 Avant-projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011:
chapitre 12 – Commerce et développement

TD/B/WP/203/Rev.1 Plan de travail pour la mise en œuvre de l'Accord d'Accra (2008-2011)

Point 4. Rapport intérimaire sur le financement de la participation d'experts de pays en développement et de pays en transition aux réunions d'experts intergouvernementales de la CNUCED

4. À sa cinquante et unième session, le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'informer les États membres des efforts déployés par le Secrétaire général de la CNUCED pour mobiliser, notamment dans le cadre d'une campagne de financement devant être lancée en septembre 2008, des contributions volontaires destinées à financer la participation d'experts de pays en développement aux réunions d'experts. Un rapport oral sera présenté par le secrétariat.

Point 5. Ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session du Groupe de travail

5. Le secrétariat soumettra, au cours de la session, un projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session du Groupe de travail.

Point 6. Questions diverses

Point 7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

6. Le rapport sur la cinquante-deuxième session du Groupe de travail sera soumis au Conseil du commerce et du développement.
